



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 11 juillet 2024

Le onze juillet deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 06/07/2024

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 9 - Votants : 15

Présents : M. Benoît COUTEAU, maire, M. Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, adjoints au Maire, M. Christian MAILLARD, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Sylvie CHATELLIER, M Sébastien BESSON, Mme Gwladys BRANGER, Mme Servane CHESNEAU

Absents excusés : Mme RAVELEAU DUAUT Magalie, Mme Hélène QUÉMÉRÉ (pouvoir donné à M. Sébastien BESSON), M. Pascal BOUTON (pouvoir donné à M Benoît COUTEAU), Mme Linda GABORIAU (pouvoir donné à Mme Sylvie CHATELLIER), M. Rodolphe BORRÉ (pouvoir donné à Mme Servane CHESNEAU), M Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD), M Vincent CAILLÉ (pouvoir donné à Stéphane ENTÈME)

Secrétaire de séance : Mme Françoise MÉNARD

2024-07-11-007 – Avenant au marché place de l'église

Considérant ce qui suit :

- ↳ Un avenant de 13 607,67 € est à formaliser pour AUBRON
- ↳ Le lot 2, de Jaulin sera clôturé à -13 371,04 € (pas d'avenant à formaliser)

Pour l'avenant du marché place de l'église du lot 1 - AUBRON MECHINEAU, il y a eu des moins-values et des plus-values au cours du chantier. Les plus grosses plus-values sont liées à la reprise du réseau d'eau pluviale car nous avons dû reprendre un plus grand ml de canalisation que ce qui était prévu et aux modifications demandées par le département pour la reprise de la structure de voirie (axe départemental). Ci-après le détail des modifications amenant à un avenant de 13 606,67 € H.T soit 16 329,20 € T.T.C. Il y a une plus-value sur le lot 1 mais le lot 2 (Espaces Verts), de Jaulin sera clôturé à -13 371,04 € (pas d'avenant à formaliser).-

LOT 1 AUBRON			
MARCHE	BILAN	DÉJÀ REGLE EN VALEUR	RESTE DU EN VALEUR
358 672,88 €	372 280,55 €	337 683,65 €	34 596,90 €
PLUS VALUE			
Y compris modification de la RD7 (demande département) + 8829,30 €			
TERRASSEMENTS	4 250,62 €	Ajustement des quantités	



EAUX PLUVIALES	3 504,50 €	Découverte de réseaux vétustes et reprises
FONDATIONS (hors modification RD7)	6 347,10 €	Ajout de structures de voirie suivant les sols existants (suppression de GNTA)
REVETEMENTS	7 280,70 €	Quantités supplémentaires
BORDURES	5 003,75 €	Manque de bordures de récupération Ajout de bordures béton pour stationnements
SIGNALISATION	280,00 €	Ajout de panneaux
PUITS	860,00 €	Mise à la cote du puits existant
TOTAL PLUS VALUE	27 526,67 €	
MOINS VALUE		
RESEAUX DIVERS	13 499,00 €	Tranchées, remblais, fourreaux
TRAVAUX SUR EMMERGENCES EXISTANTES	420,00 €	Mise à niveau des regards
TOTAL MOINS VALUE	13 919,00 €	
BILAN	372 280,55 €	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

☞ **VALIDE**, l'avenant de 13 607.67 euros pour le marché d'AUBRON MECHINEAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La secrétaire de séance
Françoise MÉNARD



Registre certifié conforme,

Le Maire
Benoît COUTEAU